

Athis Mons, le 16 mars 2016

BUREAU NATIONAL UNSA-IESSA
AUX IESSA

COMMUNIQUE

La Commission Exécutive de l'UNSA-IESSA s'est réunie le 15 mars. Elle a décidé de suspendre son préavis à compter du 21 mars et ceci pour une période de 2 semaines.

Par cette décision, la CE souhaite démontrer qu'elle est sensible à la volonté du DGAC de reprendre les négociations sous une nouvelle forme concernant la filière technique.

Cette pause du mouvement des IESSA place l'administration devant ses responsabilités.